



MOT DE LA MAIRE

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

Le Conseil municipal de Lac-Sainte-Marie adopte aujourd'hui un budget de 4.5M\$ pour 2024. Les membres du Conseil continuent leur travail pour assurer une saine gestion des finances et maintenir un équilibre entre les investissements en immobilisations, l'entretien des infrastructures, les services de qualité, la reconnaissance des employés et la capacité de payer des citoyens.

L'année 2024 est une continuité de notre travail débuté en 2023. Nous poursuivons nos réflexions sur une planification à long terme qui guidera nos besoins, nos priorités, nos façons de faire et nous donnera des lignes directrices essentielles à une bonne gestion interne mais surtout à des prises de décisions éclairées pour le bien-être de nos citoyens. Notre plus grand défi est de concilier environnement et développement afin de protéger et préserver notre riche patrimoine naturel pour offrir à tous un milieu de vie de qualité qui favorise le développement durable. Nous voulons promouvoir notre potentiel touristique et créer des liens d'appartenance entre nos citoyens, nos villégiateurs et nos visiteurs tout en préservant notre identité locale.

Nos investissements, rendus nécessaires pour combler les déficits importants d'infrastructures, se poursuivront mais nous nous assurerons de maintenir un service de la dette raisonnable. Nous ne pouvons passer sous silence que l'inflation continue de marquer une hausse de nos dépenses de fonctionnement. Les services offerts pour l'entretien des chemins, le déneigement, la cueillette des matières résiduelles et la vidange des boues septiques sont donc de plus en plus coûteux étant donné le vaste territoire à desservir. Certaines tarifications connaîtront donc une hausse en 2024. Une réflexion majeure sera faite au courant de l'année 2024, en collaboration avec la MRC et les autres municipalités, pour trouver des solutions qui feront en sorte d'inciter les citoyens à recycler et composter pour éviter des hausses encore plus marquées de nos dépenses dans un avenir très rapproché.

La révision de notre structure salariale a été complétée et le manuel des employés et la nouvelle grille salariale ont été adoptés. Les derniers ajustements et l'indexation de 3% seront donc effectifs dès janvier 2024 ce qui nous permettra d'assurer des salaires concurrentiels, d'éviter la perte d'employés mais aussi de favoriser le recrutement de personnel compétent au besoin.

Le Conseil annonce donc une augmentation du taux de la taxe foncière de 2.88% pour 2024. Il est important de noter que l'augmentation de notre quote-part de la MRC représente, à elle seule, 2.20% de cette augmentation. Les taux de taxes pour 2024 seront donc :

- 0.6575\$ par 100\$ pour les évaluations résidentielles
- 0.5551\$ par 100\$ pour les évaluations agricoles
- 0.7473 par 100\$ pour les évaluations non résidentielles

Pour le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 le Conseil prévoit des investissements qui pourraient être ajustés selon les besoins :

- **Les investissements en infrastructures**
 - Continuité des travaux sur le chemin de la Montée Jean-Marc (Taxe sectorielle);
 - Travaux sur le chemin Solitude Nord (Taxe sectorielle);
 - Travaux sur le chemin Pémichangan (en collaboration avec la Ville de Gracefield)
 - Rechargement sur plusieurs parties de chemins;
 - Aménagement d'un parc de jeux d'eau;
 - Aménagement d'une nouvelle descente pour bateaux;
 - Bloc sanitaire au parc Lachapelle.

- **Les investissements en bâtiments, terrain, véhicules et équipements**
 - Agrandissement des bureaux municipaux;
 - Camion 10 roues multifonctionnel (remplacement Inter 07-01);
 - Camion 1 tonne pour matières résiduelles;
 - Dégeleuse à ponceaux;
 - Achat d'un terrain pour relocalisation du garage municipal.

Vous trouverez, dès demain, sur notre site web, le BUDGET en BREF 2024, pour plus de détails.

Merci à tous les membres du Conseil, à la direction générale et aux employés municipaux qui ont fait un excellent travail dans l'élaboration du budget 2024.



Cheryl Sage Christensen, maire